

Schéma Directeur de l'Artisanat

Rapport d'étape

Actions 2010-2012



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie

Conseille, accompagne, soutient les artisans

Mot du Président



L'artisanat représente 18 000 actifs en Nouvelle-Calédonie : chefs d'entreprise, conjoints d'artisans, salariés et apprentis. C'est pour eux, et pour les porteurs de projets ou repreneurs d'entreprises désireux d'exercer dans le secteur des métiers, que la

Chambre consulaire agit dans les trois provinces. Nos missions s'inscrivent dans une stratégie globale de développement de l'artisanat : le Schéma Directeur 2010-2014.

À mi-parcours du mandat qui nous a été confié, il est essentiel de dresser un premier bilan et de rendre

compte de l'engagement de nos élus, permanents et formateurs. C'est le moment de confronter nos ambitions pour la plus grande entreprise de Nouvelle-Calédonie, et nos réalisations.

Énoncer nos priorités pour les deux années à venir répond également à un impératif de pragmatisme. Ce document énumère quelques-uns des principaux moyens mis en œuvre ainsi que ceux qui seront en place d'ici 2014. Regarder le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir n'est-il pas le meilleur moyen d'atteindre ses objectifs ?

Daniel VIRAMOUTOUSSAMY

Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat

Introduction

53 % des objectifs du Schéma Directeur réalisés

37 nouveaux moyens mis en place depuis 2010 au service des ressortissants et porteurs de projet

14 actions prioritaires pour la seconde partie de la mandature

Décliné en cinq axes de travail et vingt objectifs, **le Schéma Directeur de l'artisanat 2010-2014 comprend soixante-dix moyens d'action.** Des indicateurs permettent d'en évaluer la mise en œuvre quantitative et qualitative.

Le suivi de cette stratégie est bisannuel afin de l'adapter aux nouveaux besoins tout en contribuant aux objectifs fixés et en favorisant leur avancée.

À mi-mandature, les objectifs du Schéma Directeur de l'artisanat sont réalisés à 53 %.

Depuis 2010 en effet, trente-sept nouveaux moyens sur soixante-dix ont été mis en place ou sont engagés.

Ce rapport d'étape évalue le taux de réalisation de chacun des **cinq axes de travail.**

Il présente les **principaux moyens développés** depuis trois ans, soit du début de la mandature jusqu'à août 2012.

Des **exemples d'indicateurs** permettent d'en apprécier les impacts.

Enfin, sont énoncées les **actions qui seront menées en priorité** par la Chambre consulaire d'ici 2014.

Ce bilan d'étape n'est pas un rapport d'activité. Les moyens retenus sont novateurs et visent l'atteinte d'objectifs précis, en complément des missions quotidiennes de nos services.

AXE 1

Réduire les contraintes

les moyens d'action

des chefs d'entreprise

les impacts depuis 2010

taux de réalisation

75%

Objectif n°1
Simplifier les démarches des chefs d'entreprise

- Création d'une nouvelle antenne à La FOA
- Création de nouveaux outils : Site Internet, Guide de l'artisan, Guide de l'apprentissage
- Permanences plus nombreuses dans les communes
- Edition des certificats Répertoire des métiers à partir du site Internet de la CMA

6 782 personnes reçues en entretien individuel par les conseillers CMA dans les 3 provinces

3 500 visites mensuelles sur le site www.cma.nc

Amélioration des conditions d'accueil, de l'orientation et de l'information des ressortissants : politique d'investissements d'envergure pour la rénovation du siège de la CMA à Nouméa et de son antenne de Koné

Objectif n°2
Faciliter les relations et les démarches commerciales des entreprises

- Formations à la démarche commerciale : « Mieux Vendre », « Décorations de stands », « Créer ma page Web », « Répondre aux appels d'offre », « Devis-Facture ».
- Accompagnement à la création de sites Web dans le cadre du Passeport pour l'Economie Numérique (PEN)

190 entreprises nouvellement utilisatrices de Eureka Devis Facture

55 personnes formées aux appels d'offre

1 119 méthodes de calcul de prix PRAXBAT diffusées aux artisans

Objectif n°3
Améliorer les conditions de financement bancaire des entreprises

- Collaboration active avec la BCI, l'AFD, NCI, ADIE et GRAINE
- Diffusion systématique d'informations sur les produits bancaires

Plus de 450 prêts et garanties accordés aux artisans dont :

- 420 accordés par l'ADIE
- 24 accordés par NCI

- 14 accordés par GRAINE

Objectif n°4
Prévenir les difficultés financières des entreprises

- Développement des outils existants : Stage de gestion, stage devis/facture, Logiciels Eureka...
- Création d'un diagnostic financier de l'entreprise

293 personnes formées au stage de gestion

10 conseillers CMA formés à l'analyse financière en 2011

Priorité 2012-2014
Entreprises en difficulté : mise en place d'un dispositif d'identification anticipée et d'accompagnement

AXE 2

Contribuer à optimiser

les moyens d'action

les prestations artisanales

les impacts depuis 2010

taux de réalisation
59%

Objectif n°5 Sécuriser la création d'entreprises

- Création de « l'entretien premiers inscrits »
- Renforcement de l'accompagnement à la création d'entreprise
- Sensibilisation des apprentis au métier de chef d'entreprise

**3 252 entretiens
création et 1 486
entretiens 1^{ers}
inscrits**

Taux de survie à 3
ans des entreprises
accompagnées par la
CMA : **63 %**

Priorité 2012-2014

- Mise en place d'un stage préalable à l'installation, véritable formation pour le futur chef d'entreprise
- Offre consulaire de locaux équipés pour les artisans

Objectif n°6 Elever le niveau de qualification des chefs d'entreprise, salariés et apprentis

- Développement des formations professionnelles continues en brousse et dans les Iles Loyauté
- Promotion de la Valorisation des Aquis de l'Expérience (VAE) auprès des artisans
- Création d'un service de conseil en formation en Province Nord

**832 personnes
formées** dans les 3
provinces

Centre de formation
Lucien MAINGUET
point relais conseil VAE

57 formations
dispensées en
brousse et dans
les Iles Loyauté

Objectif n°7 Encadrer l'accès aux pro- fessions présentant des risques pour la santé ou la sécurité des personnes

- Accompagnement des professionnels pour l'évolution de la réglementation relative à l'esthétique et la création d'une certification pour la prothèse ongulaire
- Conduite d'une réflexion pour l'encadrement de l'accès aux métiers

3 métiers identifiés
pour l'accès réglementé :
Réparation automobile
Plomberie, Installation
électrique

Priorité 2012-2014

Aboutir à une réglementation
sur les professions identifiées

Objectif n°8 Favoriser la recherche de productivité et de qualité des prestations artisanales

- Réalisation de diagnostics environnementaux et administratifs
- Accompagnement des entreprises sur les thèmes environnement et qualité

56 diagnostics
réalisés

Promotion auprès des
entreprises des marques
ENVOL, Charte Chantier
vert, opération pilote
GARAGE PROPRE

**86 artisans
accompagnés**
sur les thèmes
santé/sécurité/
environnement

AXE 3

Valoriser les atouts

de l'artisanat

taux de réalisation

50%

les moyens d'action

les impacts depuis 2010

Objectif n°9
**Disposer de données
fidèles sur l'artisanat**

- Evolution du logiciel **Répertoire des métiers** mis en réseau dans l'ensemble des antennes
- **Optimisation de la transmission de données** entre Centres de formalités RIDET /CCI/CMA
- **Numérisation des dossiers de formalités** des entreprises

**+ de 15 000 dossiers
d'entreprises numérisés**

Priorité 2012-2014

Gestion dynamique des données du Répertoire des métiers, en partenariat avec les Services fiscaux, la CAFAT et l'ISEE

Objectif n°10
**Mieux faire connaître les
acteurs de l'artisanat**

- Diversification des publications de l'**Observatoire de l'artisanat**
- Création de l'évènement « **La Semaine de l'artisanat** »
- **Journées portes ouvertes** au CFA

**14 publications de
l'Observatoire de l'artisanat :**
2 études, 5 notes de conjoncture, 3 éditions des chiffres clés et 4 lettres électroniques

170 artisans mobilisés et plus de 10 000 Calédoniens touchés durant la Semaine de l'Artisanat

692 visiteurs
aux Journées
Portes Ouvertes
du CFA

Objectif n°11
**Promouvoir les savoir-faire
spécifiques calédoniens**

- Création d'un salon des savoir-faire calédoniens
- Valorisation des métiers par des émissions télévisées : PEP'S et Mode d'emploi
- Ateliers boutique et Salons au sein de la Maison des artisans

32 salons et 1 449 exposants
à la Maison des artisans **pour**
85 000 visiteurs annuels en moyenne

37 artisans calédoniens présents à la Foire de Paris pour
591 000 visiteurs
annuels en moyenne

Priorité 2012-2014

Valorisation des artisans d'art auprès du grand public et des acteurs touristiques

Objectif n°12
**Valoriser les
Maîtres d'apprentissage**

- **Création de la formation de Maître d'Apprentissage**
- Création de l'évènement « **Les Lauréats de l'apprentissage** »

52 Maîtres d'apprentissage
formés à leur responsabilité
tutorale

272 apprentis diplômés lors de la cérémonie « Les Lauréats de l'apprentissage » en présence de leur Maître d'apprentissage

AXE 4

Accompagner les les moyens d'action

évolutions des métiers

les impacts depuis 2010

taux de réalisation
54%

Objectif n°13
**Garantir à nos
ressortissants une offre
adéquate d'outils
et de services**

- Développement du **Passeport pour l'économie numérique (PEN)**
- Création d'un **service de conseil en nouvelles technologies de l'information et de la communication**
- Intensification **des visites** au sein des entreprises

176 sessions PEN
dans les trois provinces pour
plus de **600 bénéficiaires**

1093 visites en
entreprises par
les conseillers
CMA dans les 3
provinces

Objectif n°14
**Défendre et préparer les
entreprises aux évolu-
tions réglementaires et
environnementales**

- **Création d'un service Environnement / Santé / Sécurité** : sensibilisation, conseil et accompagnement
- **Avis de la CMA rendus** aux pouvoirs publics concernant les évolutions réglementaires, le développement économique, l'implantation des entreprises, leur financement...

25 avis rendus

**11 entreprises
accompagnées**
sur leur dossier
ICPE

**La CMA active dans
47 institutions,**
établissements administratifs
et associations, etc.

Objectif n°15
**Adapter l'offre d'apprentis-
sage aux besoins du
marché de l'emploi**

- Création de la **mention complémentaire « Visagiste »** en section coiffure
- Création d'un troisième **poste de Conseiller Relation Entreprise**
- **Extension du Centre de formation Lucien Mainguet** : attribution du terrain par le Gouvernement et lancement du concours d'architecte

**+ de 100 jeunes diplômés dans
17 métiers** en moyenne chaque
année, opérationnels sur le marché
de l'emploi

Priorité 2012-2014
Ouverture de l'extension du
Centre de formation Lucien
Mainguet, et rénovation des
locaux existants

Objectif n°16
**Etablir des partenariats
avec les organisations
professionnelles**

- **Partenariat avec l'Union Professionnelle Artisanale (UPA)**
pour la Semaine de l'artisanat
- Accompagnement des **syndicats de professionnels**
du secteur des métiers

**3 syndicats
professionnels
accompagnés** : boucherie,
menuiserie, esthétique

AXE 5

Défendre les statuts

les moyens d'action

des acteurs de l'artisanat

les impacts depuis 2010

taux de réalisation
28%

Objectif n°17
Mettre en place un système de retraite par répartition pour les artisans

- Poursuite de la démarche interconsulaire de sensibilisation du Gouvernement engagée
- Poursuite de la sensibilisation des artisans sur le sujet de la retraite

Réalisation en 2012 d'une
enquête auprès de 1 000 travailleurs indépendants

Priorité 2012-2014

Mise en place d'un système de retraite pour les travailleurs indépendants

Objectif n°18
Mettre en place des statuts pour les conjoints d'artisan

- Renouvellement de la démarche interconsulaire de proposition des statuts des conjoints des travailleurs indépendants au Gouvernement

Priorité 2012-2014

Mise en place d'un statut pour les conjoints d'artisans

Objectif n°19
Créer des avantages pour les apprentis

- Accroissement des ressources pour le financement de l'apprentissage
- Maintien d'un dispositif Action qualité

6,4 millions XPF investis au CFA Lucien Mainguet pour l'amélioration des conditions de travail et d'accueil des apprentis

Priorité 2012-2014

- Développement de partenariats au bénéfice des apprentis
- Solutions d'hébergement et de transport
- Accroissement des ressources pour financer l'apprentissage

Objectif n°20
Créer des dispositifs avantageux pour les artisans

- Création de partenariats au bénéfice des artisans avec la BCI, Can'l, Skazy, XL Programmation
- Développement des services du CEGESMET
- Soutien financier aux artisans pour la participation aux foires

181 adhérents au CEGESMET (+27 %)

Priorité 2012-2014

- Promotion des Titres « Artisans » et « Maîtres artisans » auprès du grand public

La Chambre de métiers et de l'artisanat

Les missions de la Chambre de métiers et de l'artisanat

- Représenter les artisans et défendre les intérêts généraux du secteur des métiers
- Promouvoir le développement des entreprises artisanales

La CMA propose une offre de services qui constitue un dispositif cohérent d'information, de conseil, d'accompagnement et de formations.

- Accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : création d'entreprise, formation,

développement économique, gestion, transmission d'entreprise

- Valoriser l'artisanat par le biais de salons et d'expositions
- Mettre en place et développer l'apprentissage

Des statuts

La CMA est un établissement public administratif, doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale. Il est administré par des artisans élus pour 5 ans au suffrage universel des personnes immatriculées et mentionnées au Répertoire des métiers.

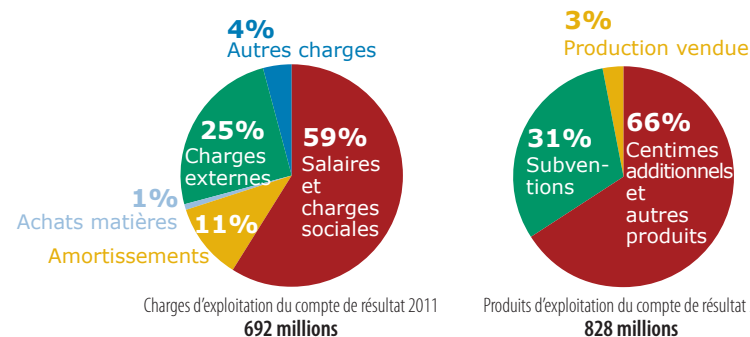
Un budget

Le financement de la CMA provient de :

- centimes additionnels de la contribution des patentes ;
- produits de nos activités propres (formation) ;
- aides et subventions extérieures : État, territoire et Union européenne.

Une organisation

La CMA est constituée d'une assemblée générale, elle-même composée de 24 administrateurs élus, d'un bureau composé de 10 membres, d'un président et de huit commissions, instances de réflexion et de décision.



Moyens matériels 2011

9 structures pour une action consulaire dans les 3 Provinces :

- siège à Nouméa
- 4 antennes décentralisées à La Foa, Koné, Koumac, Poindimié
- 1 centre de formation à Nouville
- 2 services associés : la Maison des artisans et le Centre de gestion des métiers (Nouméa et Koné)
- 1 relais de la CMA : la Case de l'entreprise à Lifou.

Moyens humains 2011

83 personnes travaillent au sein de la Chambre consulaire et de ses services associés :

- Formateurs apprentissage Centre de formation Lucien Mainguet : 25
- Services administratifs du Centre de formation Lucien Mainguet : 19
- Conseil et accompagnement porteurs de projets et entreprises : 12
- Accueil et formalités des entreprises : 8
- Services administratifs du siège de la CMA : 8
- Centre de Gestion des Métiers Koné et Nouméa : 6
- Apprentissage relations avec les entreprises : 3
- Maison des artisans : 2.

Siège
10 av. James Cook
BP 4186
98846 Nouméa CEDEX
Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29
cma@cma.nc
Site Internet :
www.cma.nc

Antenne de Koné
BP 641 - 98860
Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17
kone@cma.nc

Antenne de Poindimié
BP 155 - 98822
Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11
poindimie@cma.nc

Antenne de Koumac
BP 127 - 98850
Tél. 47 68 56
koumac@cma.nc

Antenne de La Foa
BP 56 - 98880
Tél. 46 52 86
lafoa@cma.nc

**Centre de formation
Lucien MAINGUET**

1 rue Juliette Bernard
98 846 Nouville
Nouméa
Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41
formation@cma.nc

Maison des artisans

12 av. James Cook
BP 8157
98807 Nouméa
Tél./Fax 27 56 85
artisans@canl.nc
Site Internet :
www.boutiques-artisanales.com

**Centre de gestion des métiers
(CEGESMET)**

10 avenue James Cook
98846 Nouméa
Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07
centre.gest@cegesmet.nc
BP 641
98860 Koné
Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21
erika@cegesmet.nc